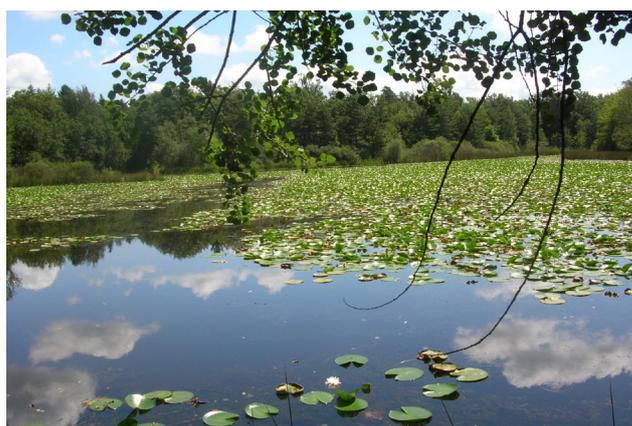


COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lundi 11 février 2019

Espaces naturels sensibles de l'Ain Des animations toute l'année !

A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, le Département de l'Ain et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) dévoilent les animations nature qui rythmeront l'année 2019. La 4^e édition du calendrier des animations nature de l'Ain s'étoffe et rassemble cette année plus d'une centaine d'événements organisés par près de 50 associations et collectivités locales. Une nouvelle carte touristique des sites naturels 2019 accompagne ce calendrier.



Une nature à vivre et à découvrir

Le département de l'Ain regorge de trésors naturels à découvrir. Ces espaces naturels sont très variés : alpages, forêts, prairies, marais, étangs, lacs, rivières... et même des dunes ! Ces sites accueillent de nombreuses activités telles que l'agriculture, la pêche, la chasse, la randonnée et d'autres activités ludiques, sportives ou culturelles.

Plus de 100 animations proposées

Le calendrier des animations nature vous invite à découvrir ce patrimoine exceptionnel. Plus d'une centaine d'animations sont proposées, avec des formats variés pour s'adapter aux goûts de tous : visites crépusculaires, observations de nuit, randonnées, rencontre avec des animaux...

Les animations sont répertoriées par territoires : Val de Saône nord-Bresse-Revermont / Dombes-Val de Saône Sud / Côtière- Plaine de l'Ain / Haut Bugey/ Bugey Sud – Valromey / Pays de Gex – Valserine. Elles sont aussi présentées par dates et par communes.

Dans l'Ain, 35 sites sont également accessibles en visite libre, avec des sentiers et des parcours d'interprétation conçus pour accompagner la découverte du site en autonomie.

Où trouver le calendrier des animations ?

- dans tous les offices de tourisme de l'Ain
- Cen Rhône-Alpes-Antenne de l'Ain
tél. 07 88 12 51 79 / animation01@cen-rhonealpes.fr
- Département de l'Ain : direction.environnement@ain.fr
- En ligne : <https://www.cen-rhonealpes.fr> et sur www.patrimoines.ain.fr

La politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Ain

Conscient des nombreuses richesses présentes sur son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des milieux naturels et des espaces naturels sensibles (ENS). Son « Plan Nature 2016-2021 » prévoit la labellisation de 40 sites en ENS, l'ouverture au public de nombreux sites naturels et la promotion des sports de nature. Début 2019, on compte 35 ENS dans l'Ain représentant environ 10 000 hectares. Plus d'infos : www.patrimoines.ain.fr

Un réseau actif dans l'Ain

Plus de 50 associations et collectivités locales s'investissent pour la gestion des espaces naturels et/ou l'organisation d'animations à la découverte du patrimoine naturel. C'est le cas notamment du Conservatoire d'Espaces Naturel Rhône-Alpes (CEN) qui gère plus de 70 sites avec près de 100 collectivités engagées à ses côtés dans le seul département de l'Ain. Chaque année, c'est environ 2000 enfants ou adultes qui bénéficient d'une animation du CEN. Plus d'infos : www.cen-rhonealpes.fr

CONTACTS PRESSE

• Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication - Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr www.ain.fr



• CEN Rhône-Alpes - Sophie Raleigh et Nathalie Melcion, chargées de communication
Tél. 04 72 31 84 50 communication@cen-rhonealpes.fr